

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-CENTRE

Le 9 septembre 2024, à 19h34, se tient une séance ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Xavier Bouhy, Richard Doyon et Éric Bélanger ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante, Nancy Lessard et Patricia Bolduc formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Assiste également, madame Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière.

La secrétaire de l'assemblée est madame Carole-Anne Jacques.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2024-09-196

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel quel.

1. Déclaration solennelle et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 août 2024 et de la séance extraordinaire du 26 août 2024 **(R)**
4. Informations générales et retour sur les précédentes séances **(I)**
5. Correspondance **(I)**

ADMINISTRATION

6. Bonification des sommes pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028 **(R)**
7. Office d'Habitation du Sud de la Chaudière – acceptation des états financiers 2023 **(R)**
8. Acquisition d'une pompe à haut débit pour le service incendie **(R)**
9. Abaissement des bordures au coin des rues dans les travaux des rues des Écoliers, Veilleux et Fecteau **(R)**
10. Ajout et installation de bornes de niveau 2 sur la rue des Écoliers **(R)**
11. Décret – Vente de garage 21 et 22 septembre **(R)**

RESSOURCES HUMAINES

12. Traitement du caméraman des séances du Conseil (R)

GESTION DU TERRITOIRE

13. Demande d'autorisation de travaux sur l'emprise du MTQ – Agrandir l'intersection au coin du Rang des Fonds et du rang Sainte-Caroline (R)

14. Mandat – Vidanges des boues – Étangs aérés de Saint-Victor (SEAO 158140165) (R)

DOSSIER DES ÉLUS - RAPPORT DES ACTIVITÉS

15. Xavier Bouhy : Service Loisirs et Tourisme

16. Dany Plante : Politique familiale et Comité consultatif scolaire

17. Richard Doyon : Festivités Western et Comité consultatif en urbanisme

18. Patricia Bolduc : Construction et développement résidentiel

19. Nancy Lessard : Culture, Patrimoine et événements

20. Éric Bélanger :

21. Jonathan V. Bolduc: MRC Beauce-Centre, CDI, APELF et ARLAC

22. Divers.

23. Les comptes. (R)

24. Période de questions et commentaires. (I)

25. Levée ou ajournement de la session. (R)

ADOPTÉE

2024-09-197

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AOÛT 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AOÛT 2024

Proposé par Monsieur Éric Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 12 août 2024 et de la séance extraordinaire du 26 août 2024 soient adoptés tels quels.

ADOPTÉE

BONIFICATION DES SOMMES POUR LE PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2024-2028

ATTENDU QUE les municipalités assument d'importantes responsabilités auprès de la population et qu'elles sont responsables d'environ 60 % des infrastructures publiques;

ATTENDU QUE le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) est le plus important programme d'aide financière pour les infrastructures municipales du Québec;

ATTENDU QUE les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028 totalisent 3,226 milliards de dollars, soit un montant inférieur au montant initial de la TECQ 2019-2023 qui s'élevait à 3,415 milliards de dollars;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a réduit sa contribution financière pour la TECQ 2024-2028 de 338 millions de dollars par rapport à sa contribution initiale à la TECQ 2019-2023;

ATTENDU QUE les coûts de construction ont été fortement à la hausse au cours des dernières années, ce qui signifie que beaucoup moins de projets peuvent être réalisés avec les mêmes sommes;

ATTENDU QUE le déficit de maintien d'actifs des infrastructures d'eau municipales du Québec atteignait 45 milliards de dollars en 2023 alors qu'il était de 38 milliards de dollars en 2022;

ATTENDU QUE le lien entre la qualité ainsi que la capacité des infrastructures municipales et la capacité de construire des logements est clair;

ATTENDU QU'une étude de la Fédération canadienne des municipalités souligne que les infrastructures municipales nécessaires à la construction de nouveaux logements coûtent en moyenne 107 000 \$ par unité;

ATTENDU QU'une étude réalisée par WSP en collaboration avec Ouranos estime à plus de 2 milliards de dollars par an, jusqu'en 2055, les surcoûts nécessaires pour entretenir, remplacer et adapter les infrastructures municipales québécoises existantes au climat futur;

ATTENDU QUE pour relever les défis climatiques et sociaux, les municipalités doivent disposer des outils financiers nécessaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Richard Doyon,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité de Saint-Victor demande au gouvernement du Canada de bonifier substantiellement les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2024-09-199

**OFFICE D'HABITATION DU SUD DE LA CHAUDIÈRE –
ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023**

ATTENDU QUE l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière a envoyé un extrait de résolution illustrant la présentation et l'acceptation de l'État financier de 2023;

ATTENDU QUE les revenus de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière sont de 2 084 293 \$, les dépenses de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière sont de 4 097 248\$ et que les dépenses RAM capitalisée de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière sont de 1 072 670 \$ pour un déficit de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière de (2 012 955 \$) réparti de la façon suivante 1 811 659 \$ pour la Société d'Habitation du Québec (90 %) et 201 296 \$ pour les municipalités (10 %).

ATTENDU QUE pour l'ensemble immobilier de 01889 situé à Saint-Victor les revenus sont de 57 831 \$ et les dépenses de 114 379 \$ pour un déficit de 56 548\$ la contribution municipale étant de 10% soit 5 655 \$ pour l'exercice 2023.

ATTENDU QUE la municipalité a déjà versé un montant 9 256 \$ donc un remboursement au montant de 3 606 \$ sera reçu de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter les états financiers audités par la firme Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. pour l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière pour l'exercice 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2024-09-200

**ACQUISITION D'UNE POMPE À HAUT DÉBIT POUR LE SERVICE
INCENDIE**

ATTENDU QUE le service incendie, pour une question de sécurité, demande l'achat d'une pompe à haut débit ;

ATTENDU QUE suite à une demande de prix à l'entreprise Boivin et Gauvin inc., le montant de la soumission est de 10 995\$, taxes en sus ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'autoriser l'achat d'une pompe à haut débit au montant de 10 995\$ taxes en sus pour le service incendie.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2024-09-201

ABAISSEMENT DES BORDURES AU COIN DES RUES DANS LES TRAVAUX DES RUES DES ÉCOLIERS, VEILLEUX ET FECTEAU

ATTENDU QUE la municipalité désire apporter des modifications aux plans finaux dans le projet de réfection des rues des Écoliers, Veilleux et Fecteau;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire abaisser les avancées des bordures au coin des rues afin d'améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite;

ATTENDU QUE cette modification réduira également le risque de bris d'équipement lors du déneigement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser la firme ARPO à modifier les plans finaux afin d'abaisser les avancées au coin des rues.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2024-09-202

AJOUT ET INSTALLATION DE BORNES DE NIVEAU 2 SUR LA RUE DES ÉCOLIERS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire ajouter une borne de recharge électrique sur le territoire;

ATTENDU QUE le projet permettra, notamment, d'augmenter l'attractivité du territoire et de positionner la municipalité comme une destination écoresponsable ;

ATTENDU QU'une demande de subvention sera déposée dans le cadre du programme de subvention 4500 bornes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de soumettre une demande de subvention afin d'être en mesure d'acheter une nouvelle borne électrique de niveau 2 pour la rue des Écoliers.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2024-09-203

DÉCRET – VENTE DE GARAGE 21 ET 22 SEPTEMBRE

Il est proposé par Madame Patricia Bolduc,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la municipalité de Saint-Victor décrète deux journées supplémentaires pour la VENTE DE GARAGE, soit celles du 21 et 22 septembre 2024.
D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2024-09-204

TRAITEMENT DU CAMÉRAMAN DES SÉANCES DU CONSEIL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire continuer l'enregistrement des séances de conseil en vidéo et est satisfaite des services de Monsieur William Giguère;

Proposé par Monsieur Éric Bélanger,
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'augmenter le montant forfaitaire de 30.00\$ à 40.00\$, pour ses services à chaque séance;
Ce nouveau montant est accordé à partir du 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-09-205

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SUR L'EMPRISE DU MTQ-AGRANDIR L'INTERSECTION AU COIN DU RANG DES FONDS ET DU RANG SAINTE-CAROLINE

ATTENDU QUE plusieurs agriculteurs habitent dans le rang Sainte-Caroline et doivent emprunter le rang des Fonds pour se rendre à leurs terres;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu plusieurs plaintes d'agriculteurs et de citoyens à savoir que la circulation était difficile à cette intersection lors d'un croisement entre véhicules;

ATTENDU QUE lorsqu'une machinerie doit passer à cette intersection, aucune voiture ne peut passer en sens inverse, ce qui rend l'intersection très dangereuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Richard Doyon,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la municipalité de Saint-Victor demande l'autorisation au MTQ de prolonger le ponceau et de ce fait élargir l'intersection. La glissière serait aussi enlevée au même moment.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2024-09-206

MANDAT – VIDANGES DES BOUES – ÉTANGS AÉRÉS DE SAINT-VICTOR (SEAO 158140165)

CONSIDÉRANT l'appel offres public pour la réalisation des travaux de vidange des boues publié le 19 juillet 2024 sur le SEAO et portant le no 158140165 ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu au bureau municipal le 5 septembre 2024 à 11h ;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été déposées et que les prix soumis sont les suivants (taxes incluses) :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Ferme Donald Vachon & Fils Inc.	240 343,74 \$
GFL Environmental Services Inc.	250 454,64 \$
Consultants Mario Cossette Inc.	302 295,07 \$

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénierie Stantec Experts-Conseils ltée a analysé les soumissions et recommande à la Municipalité d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, tel qu'indiqué à la lettre de recommandation datée du 6 septembre 2024, soit :

- Ferme Donald Vachon & Fils Inc. pour un montant de 240 343.74 \$ taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Nancy Lessard,

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et des conseillères,

QUE la Municipalité octroie le contrat de vidange des boues à Ferme Donald Vachon & Fils Inc. pour un montant de 240 343.74\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2024-09-207

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Richard Doyon,

Et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères, d'accepter la liste des comptes suivants au montant de 2 329 341.29\$.

Eurofins Environex	1 361,31 \$
Garage Bizier	654,56 \$
Paskal Métivier	30,00 \$
Nathan Roy	15,00 \$
Raphael Poulin	25,00 \$
François Jacques	1 500,00 \$
Giroux et Lessard (décompte #1)	204 974,54 \$
Giroux et Lessard (décompte #2)	648 717,39 \$
Giroux et Lessard (décompte #3)	1 246 795,04 \$
Alysson Paré	83,86 \$

Alysson Paré	31,55 \$
Émily Cloutier	108,46 \$
Megan Charest	69,02 \$
Nathan Lessard	28,33 \$
Arpo Groupe Conseil	72 524,09 \$
Englobe	7 285,74 \$
Géniarp	1 552,16 \$
Beauce Télécom	340,22 \$
Pro du CB	104,11 \$
Téléphone St-Victor	189,16 \$
Renaud-Bray	178,29 \$
Planiftime	9 851,06 \$
Morency Avocats	1 978,77 \$
Bénédic Del Carril	50,00 \$
Victor Del Carril	45,00 \$
Elodie Giguère	60,00 \$
Laurence Giguère	60,00 \$
Jordan Tardif	190,00 \$
Julien Morin	50,00 \$
Karolanne Jacques	210,00 \$
Isaak Doyon	30,00 \$
Olivier Breton	15,00 \$
Mael Métivier	90,00 \$
Tristan Boucher	75,00 \$
Jean-Maurice Lessard	60,00 \$
Keven Bernard	135,00 \$
Louis-Thomas Poulin	125,00 \$
Yves Junior Bélanger	145,00 \$
Chloé Poulin	200,00 \$
Ti-Noir nettoyage	436,91 \$
Sylvie Gagné	318,75 \$
Avensys solutions	110,38 \$
Gingras Électrique	127,20 \$
Garage Bizier	1 135,87 \$
Arsenal Media	1 179,64 \$
MRC Beauce Centre	1 767,60 \$
Industries Ciment La Guadeloupe	7 582,97 \$
Eurofins Environex	2 070,14 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	8 369,23 \$
Jacques Poulin	1 287,72 \$
Élisa Cliche	310,00 \$
Diane Doyon	200,00 \$
Julie Mathieu	200,00 \$
Groupe CT	2 531,19 \$
Conseiller forestier Roy	14 124,68 \$
Fédération québécoise des municipalités	505,89 \$
Produits Sanitech	120,72 \$
Techni-Consultant	3 432,01 \$
Télé Alarme plus	50,71 \$
Énergies Sonic	3 388,47 \$
Usinage Xpress de Beauce	8 767,29 \$
2540-0417 Québec Inc	546,13 \$
Robert Jacques	661,05 \$
Pavage Sartigan	6 435,17 \$
Ferme Donald Vachon	2 313,88 \$
Purolator	7,87 \$
Pièces GR	329,67 \$
Magasin Coop	452,13 \$

Hydro Québec	7 311,92 \$
Myriam Bélanger	118,93 \$
Centre du Camion Amiante	832,85 \$
Giroux Lessard	7 959,49 \$
GéniCité	793,33 \$
Impressions Trait d'union	6 628,25 \$
Kalitec Signalisation	7 778,52 \$
Signalisation Lévis	235,13 \$
Municipalité d'Adstock	200,00 \$
Armand Lapointe Équipement	88,37 \$
Camions Globocam Beauce	374,25 \$
Michel Potvin	3 319,90 \$
Laurentide Resources	44,34 \$
Poulin et associés huissier	126,01 \$
Linde	136,32 \$
Ville de Beauceville	37,94 \$
Laforest Nova Aqua	4 669,36 \$
Plomberie Jacques Roy	22,43 \$
Transport Adrien Roy et filles	12 578,55 \$
Transcontinental distribution	103,19 \$
Fruits et légumes Maxime Poulin	72,50 \$
Les Animations JR	400,00 \$
Domaine La Guadeloupe	1 040,29 \$
Stantec	3 219,30 \$
Hercule Fortin Inc.	700,74 \$
Mun. St-Benoit Labre	428,62 \$
Nancy Lagueux	1 379,70 \$
Extincteur de Beauce	40,13 \$
<hr/>	
TOTAL	2 329 341,29 \$

ADOPTÉE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une période de questions a été réservée pour le public. Aucune question n'est venue du public.

2024-09-208

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,
que la présente séance soit levée à 20h01.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Carole-Anne Jacques
Directrice générale
/Greffière-trésorière